

COMMISSION SERVICE A LA POPULATION N°11

09/11/2022

Présents : Danielle GUILLERMIN, Frédéric WALLE, Nicolas CLAIR, Raphaële FRISON

Excusés : Jordan GIRERD, Chrystèle COURTHIAL, Cécile PIERRE, Céline AZNAR

Secrétaire de séance : Raphaële FRISON

SALLE DES FETES

Brainstorming sur la salle des fêtes : état des lieux de l'existant dans son mode d'utilisation et idées en vrac sur les pistes d'améliorations.

Rappelons que Marie-Louise arrête de prendre en charge la salle des fêtes au 31 décembre 2022.

Négatifs :

- la salle des fêtes est souvent rendue sale,
- responsabilité de la personne qui reçoit les clefs n'est pas toujours définie,
- pas de réelle convention d'utilisation,
- un état des lieux pas assez carré,
- personne qui se désiste et ne paie pas, sans appeler ni justification (perte d'argent),
- personne qui dit utiliser que la cantine et qui s'octroie la grande salle (perte d'argent),
- vaisselle non recomptée, casse non calculée (perte d'argent),
- chauffage non éteint (perte d'énergie et d'argent),
- portes restées ouvertes (idem),
- difficulté d'utilisation du piano à gaz, du lave-vaisselle, des interrupteurs dans la grande salle,
- manque de prises électriques (qui sont concentrée sous le bord en bois de la scène...),
- affichage sauvage (agrafe, scotch..),
- froid WC et hall d'accueil malgré le chauffage juste au-dessus des portes battantes,
- vestiaire non utilisé (peur du vo),
- difficulté à trouver le matériel de nettoyage,
- portes battantes : dangereuses, bruyantes,

Propositions d'actions à court et moyen terme :

- ménage fait par une personne attitrée, rémunérée avec auto-laveuse, remise des clefs, état des lieux, inventaire avant et après location par cette même personne : donc compter 5h par location,
- compter le nombre de location par an,
- établir une vraie convention de prêt,
- établir un règlement dans la salle des fêtes,
- faire des panneaux pour une bonne utilisation du matériel et un bon nettoyage,
- aller sur des sites environnants pour tarif de location, convention, etc.,
- faire un inventaire complet de toute la vaisselle côté salle des fêtes et côté cuisine,
- louer la vaisselle par palier de 25 pièces dans des caisses déjà rangées,
- fermer les rideaux de la scène,
- mettre dans convention : interdit de punaiser, scotcher : utiliser les fils tendus à cet effet,

insister sur le chauffage...

- déplacer la vaisselle dans l'entrée ou équiper les meubles actuels de verrous,
- mettre des verrous sur porte cantine-grande salle et sur portes hall d'accueil-grande salle (attention : voir avec le SDIS si OK au prochain passage de la sécurité incendie) ; verrous ou clefs,
- après location, demander au locataire, leur avis (questionnaire de satisfaction),
- convention établie et signée en mairie avec remise du chèque de location et du chèque de caution. Convention signée par toutes les parties en amont de la manifestation,
- possibilité d'un chèque de caution « dégradation » et d'un autre « ménage »,
- établir un tarif de location de vaisselle, et un tarif « casse »,
- si le ménage est pris en charge par la municipalité, ne plus remettre les tables, sinon plan des tables précis,
- installer un programmateur-minuteur sur chauffage,
- remplacer les portes battantes par une porte normale avec vitre et store roulant,
- ***établir un tarif hiver de par exemple 20 Euros pour la location de la cantine et 50 € pour la salle complète. (voir les tarifs aux alentours : Fred). Cette proposition sera soumise au prochain conseil (21 Novembre) et si elle est adoptée, sera inscrite dans le BM et sur le site et sera appliquée dès le 1er Janvier 2023.***

Idées à long terme :

- SAS extérieur pour éviter la glacière de l'entrée,
- cloison mobile pour pouvoir couper la salle en deux (chauffage) et permettre des locations pour 80-100 personnes,
- voir si entretien sur le piano à gaz, et envisager son remplacement.

Prochaine réunion :

Date à déterminer, après les fêtes de Noël